Nations Unies A/AC.198/2013/L.2

Assemblée générale

Distr. limitée
26 avril 2013
Français
Original : anglais

Comité de l'information
Trente-cinquième session
22 avril-2 mai 2013
Point 10 de l'ordre du jour
Examen et adoption du rapport que le Comité présentera à l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session

Projet de rapport

Chapitre III
Débat général

Rapporteur : Chibaula David **Silwamba** (Zambie)

1. Durant le débat général, des déclarations ont été faites par les États Membres suivants : l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Bélarus, le Brésil, le Burkina Faso, le Chili, la Chine, le Congo, le Costa Rica, Cuba (en son nom propre et au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes), l'Égypte, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, les Fidji (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), le Guatemala, l'Inde, Israël, le Japon, le Liban, le Mexique, Oman, le Pakistan, la République bolivarienne du Venezuela, la République islamique d'Iran, le Sénégal, l'Ukraine et la Zambie. Un représentant de l'Union européenne s'est adressé au Comité au nom des membres et membres associés de l'Union. L'Organisation internationale de la Francophonie, l'État de Palestine et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ont pris la parole en leur qualité d'observateurs.

2. Avant le débat général, le Président sortant et le Président nouvellement élu du Comité ont fait des déclarations. Le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information a également fait une déclaration et répondu aux questions et observations des États Membres.

3. S'agissant des questions de fond dont était saisi le Comité, les orateurs ont souligné le rôle central de l'Organisation des Nations Unies dans les affaires mondiales, et du Département en tant que porte-parole de l'Organisation. Un orateur, s'adressant au Comité au nom d'un grand groupe d'États, a affirmé que ce groupe soutenait l'action que menait le Département pour promouvoir et faire progresser le travail de l'Organisation, au moyen des campagnes qu'il organisait sur des questions

13-31637 (F) 290413 290413

Merci de recycler

importantes pour la communauté internationale, notamment sur les objectifs de développement convenus au niveau international et sur d'autres questions inscrites au programme de travail de l'Organisation. L'intervenant a dit apprécier le programme d'information spécial sur la question de Palestine du Département et le rôle et le travail du réseau des centres d'information des Nations Unies.

4. Un autre orateur a fait valoir que la voix de l'Organisation devait être clairement entendue par tous et souligné que l'action du Département aiderait à élargir le soutien et à renforcer la crédibilité dont bénéficiait l'ONU dans le monde. Un autre intervenant a encouragé le Département à continuer à mettre en œuvre des stratégies de communication visant à traiter les questions relatives à la paix, à la sécurité, aux droits de l'homme et au développement. Il a ajouté que l'amélioration de l'échange d'informations entre le Secrétariat et d'autres organismes des Nations Unies, ainsi qu'avec la société civile, avait grandement contribué à la mise en œuvre des priorités stratégiques de l'Organisation. Dans cette perspective, un certain nombre d'intervenants ont plaidé en faveur d'une collaboration plus étroite entre le Département et le Comité. Un orateur a suggéré que le Comité axe son travail sur les connaissances afin d'informer au mieux le public et de créer des conditions propices à des échanges et à un débat social dynamiques.

5. De nombreux orateurs ont constaté avec satisfaction que le Département tirait de plus en plus parti des nouvelles technologies de l'information et des communications. Un orateur représentant un grand groupe d'États a déclaré que les nouvelles technologies de l'information avaient ouvert l'éventail des possibilités en ce qui concernait la communication. Soulignant la nécessité d'exploiter ces nouvelles possibilités, il a fait remarquer que l'élargissement de l'utilisation des plateformes mobiles et d'Internet permettait de promouvoir les messages et activités de l'ONU en « temps réel ». Il a souligné que la création de plateformes Web était utile, mais a appelé l'attention sur le fait que le fossé numérique qui se creusait entre les pays développés et les pays en développement restait préoccupant. Dans la plupart des pays en développement, les médias traditionnels comme la radio, la télévision et la presse écrite demeuraient la principale source d'information. Il fallait donc s'attacher à les renforcer. Un autre intervenant a défendu l'idée qu'il fallait encourager l'accès à l'information par l'intermédiaire des médias traditionnels dans le plus grand nombre de langues possible, ainsi que le lancement des nouvelles technologies dans les pays en développement. Un autre orateur a souligné l'intérêt qu'il y avait à développer les nouvelles technologies et fait valoir que dans ce domaine l'écart entre pays développés et pays en développement était trop grand. Étant donné que beaucoup de pays n'avaient pas accès aux nouvelles technologies, les médias traditionnels, comme la Télévision et la Radio des Nations Unies, devaient être maintenus.

6. Plusieurs orateurs ont manifesté leur soutien à la campagne de promotion de la liberté de la presse. Une intervenante, s'exprimant au nom d'un grand groupe d'États, a rappelé au Comité que trop de journalistes continuaient à être censurés, emprisonnés, enlevés ou assassinés. Citant des données émanant du Comité pour la protection des journalistes, elle a déclaré que 979 journalistes avaient trouvé la mort depuis 1992, dont 14 pendant la seule année 2012. La communauté internationale avait le devoir de s'unir pour mettre fin à ce genre de violations tragiques des droits de l'homme.

7. Un orateur a déploré le fait que certain pays développés profitaient du monopole qu'ils détenaient sur les technologies des communications modernes et tentaient

constamment de déformer les faits et les informations et de manipuler les événements, notamment ceux concernant les pays en développement. Il a déclaré que certains pays occidentaux interdisaient à plus d'une vingtaine de chaînes de télévision et de stations de radio par satellite de son pays de diffuser leurs programmes. Une autre intervenante a également dénoncé la diffusion illicite de programmes radiophoniques et télévisés dans son pays, la qualifiant d'agression flagrante.

8. La plupart des intervenants ont abordé la question de la place du multilinguisme dans le travail du Département. L'un d'entre eux, s'exprimant au nom d'un grand groupe d'États, a estimé que le multilinguisme était le socle de la communication mondiale. Un autre a déclaré que la diversité linguistique était une valeur universelle et qu'il nourrissait de grands espoirs quant à l'instauration du multilinguisme dans le système des Nations Unies. Adhérant à l'idée qu'il importait de promouvoir le multilinguisme, un orateur a plaidé en faveur des technologies novatrices, des réseaux sociaux et des partenariats avec la société civile, les entreprises et d'autres acteurs majeurs en vue de produire et de diffuser l'information de façon écologique et économique. Un autre orateur a proposé des améliorations au travail du Département et mentionné qu'il fallait en premier lieu renforcer le niveau des services proposés dans les langues de travail en respectant un équilibre entre ces dernières.

9. Plusieurs orateurs se sont dits déçus de la lenteur des progrès en ce qui concernait la parité linguistique dans le travail du Département, notamment sur le site Web. Plusieurs d'entre eux ont de nouveau estimé que les communiqués de presse du Département devaient être disponibles dans les six langues officielles. Une intervenante représentant un grand groupe a salué le projet pilote lancé par le Département en vue de traduire les communiqués de presse en espagnol dans le cadre de la session de la Commission de la population et du développement. Elle a cependant réaffirmé la proposition formulée par son groupe, à savoir qu'il fallait élaborer et appliquer une stratégie visant à diffuser les communiqués de presse dans l'ensemble des langues officielles, afin de parvenir à une parité parfaite, du moins pour ce qui était du contenu du site Web. Un autre orateur a fait part de sa déception face à l'inégalité de traitement entre les langues officielles de l'Organisation et proposé de remédier à cette situation en mettant en place un système de roulement entre les langues afin de partager les ressources financières, qui étaient modestes. Ce système devrait être fondé sur les statistiques dont disposait le Département et sur celles figurant dans les rapports du Secrétaire général.

10. Tout en félicitant le Département de son projet pilote visant à publier les communiqués de presse en espagnol, un autre orateur a affirmé que ce n'était qu'une première étape, l'objectif étant d'en proposer dans toutes les langues officielles. Il a souhaité que cela soit fait à l'aide des ressources existantes et que l'on commence par publier des communiqués de presse dans toutes les langues officielles, à intervalles réguliers et pendant des périodes convenues à l'avance. Pendant la période initiale, on pourrait mettre en place un système de roulement entre les langues. Une autre solution était également envisageable : on pourrait modifier les critères éditoriaux, la longueur et la fréquence des communiqués de presse, ce qui permettrait de rédiger des communiqués dans les autres langues officielles. Un autre orateur a fait valoir que les communiqués étaient parfois trop longs et que des informations générales y occupaient une trop grande place et a estimé qu'une modification de leur structure permettrait d'envisager leur publication dans d'autres langues.

11. La plupart des orateurs se sont intéressés au rôle et au travail des centres d'information des Nations Unies. S'exprimant au nom d'un groupe d'États, une intervenante a rappelé que ledit groupe était très attaché à ce rôle et à ce travail, et souligné que les pays hôtes devaient être étroitement associés à toute décision visant à réorganiser les centres d'information, ce type de décision devant par ailleurs tenir compte des particularités géographiques, linguistiques et technologiques ainsi que des besoins des différentes régions. Le Groupe a salué l'initiative de certains pays en développement de mettre gracieusement des locaux à la disposition des centres d'information, mais a rappelé que ce type de soutien ne pouvait en aucun cas se substituer à l'octroi de ressources financières suffisantes. L'intervenante a également réaffirmé que son groupe souhaitait que l'on prenne les dispositions nécessaires à l'établissement à Luanda d'un centre d'information destiné à répondre aux besoins des pays africains lusophones.

12. Une autre intervenante, s'exprimant elle aussi au nom d'un grand groupe, s'est félicitée de ce que les centres d'information exploitent de plus en plus les réseaux sociaux. Citant des statistiques qui ont montré qu'en 2012 les 63 centres ont reçu 10 millions de visites sur leurs sites, grâce à la disponibilité de l'information dans les langues locales et dans les six langues officielles de l'Organisation, elle a affirmé que ces chiffres ne faisaient que souligner le retentissement que les messages diffusés par le Département pourraient avoir dans le cadre de campagnes à plus long terme, par exemple dans le domaine des droits de l'homme et des changements climatiques, et également en ce qui concernait les questions d'actualité brûlantes comme les crises au Mali et en République arabe syrienne.

13. Plusieurs intervenants se sont intéressés au Programme d'information spécial sur la question de Palestine élaboré par le Département. L'un d'entre eux a engagé le Département à poursuivre ses efforts visant à informer le monde du calvaire que vivaient les Palestiniens sous l'occupation et à révéler les exactions dont ils étaient victimes. Un autre a soutenu le partenariat noué par le Département avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en vue de parvenir à une paix juste et globale au Moyen-Orient. Un troisième a souhaité que le programme soit doté de ressources financières et humaines suffisantes pour que son mandat puisse être pleinement exécuté.

14. Plusieurs orateurs ont salué les activités d'information et de sensibilisation menées à bien par le Département, et en particulier son travail avec la société civile et les établissements universitaires. L'un d'eux a loué la créativité et le sérieux dont le Département avait fait preuve lors de la célébration de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Un autre a salué le travail du Département à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme et de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste. Plusieurs orateurs ont également tenu à le féliciter pour son initiative dénommée « Impact universitaire », plateforme qui permet aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche de coopérer avec l'ONU et entre eux en vue d'atteindre des buts et objectifs communs. Plusieurs intervenants ont par ailleurs salué la nomination par le Secrétaire général d'un envoyé pour la jeunesse.

15. Tout en exprimant leur satisfaction devant la vaste gamme d'activités organisées par le Département, les orateurs se sont dits conscients des difficultés croissantes auxquelles ce dernier devait faire face. L'un d'eux a proposé une stratégie en trois étapes pour les surmonter : d'abord, tous les États devaient être à

jour dans le règlement de leurs contributions. Ensuite, les attentes et les mandats devaient être réalistes; enfin, il fallait mettre en œuvre les réformes et les partenariats de façon efficace.

16. Dans ses observations finales, le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information a assuré les États Membres de sa volonté de continuer à coopérer avec eux par l'intermédiaire du Comité et de son bureau, et déclaré qu'il solliciterait ceux-ci quant à la voie à suivre.